

Conférence inaugurale

« La réforme des programmes académiques à l'université, enjeux et défis pour un pays en développement ».

par

Emmanuel Tonye

Professeur

Université de Yaoundé I, Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, Cameroun

Séminaire des 3, 4, et 5 OCTOBRE 2007 à HAÏTI.

« L'harmonisation des cursus, l'offre de diplômes communs, l'élaboration d'un système référentiel de crédits comparables en Haïti et dans la Grande Caraïbe ».

Excellences, Mesdames et messieurs, chers collègues

Mes vifs remerciements à l'endroit des organisateurs, qui me donnent ainsi l'occasion, dans un cadre de rêve, de partager des informations sur les initiatives de réforme académique au Cameroun et dans la zone Cemac (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale).

Introduction

Nés il y a une quarantaine années, les universités du Sud telles que celles des pays de l'Afrique Subsaharienne se voient imposées les contraintes évolutives du monde socioprofessionnel à cause des progrès technologiques fulgurants. Les enseignements supérieurs des universités du Sud se trouvent aujourd'hui confrontés à une série de défis dont les enjeux expliquent les difficultés pour une mise en œuvre réussie d'une réforme académique pour bon nombre de pays en développement.

En dépit de différences parfois importantes entre les pays en développement, les universités du Sud affrontent des défis d'ampleur et de nature identiques.

La concurrence accrue des universités étrangères (américaines, européennes, chinoises, indiennes et brésiliennes) frappe de plein fouet les universités du Sud, de taille trop modeste, aux modes de sélection et de gouvernance singulièrement dépassés, surtout que le financement, déjà mal réparti et largement insuffisant, ne parvient pas à suivre l'accroissement du coût de l'enseignement et de la recherche.

Le résultat est une formation de moins en moins pertinente et un phénomène de fuite des cerveaux, en particulier vers les Etats-Unis, le Canada, l'Europe, la Chine, l'Inde et le Brésil. L'Auf reçoit de nombreuses sollicitations pour les formations à distance offertes par les universités européennes et canadiennes pour ne citer qu'elles. Le nombre de demandes pour 2007 dans la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) est de 2032 candidatures, et l'AUF en a retenu 401 pour leur accorder une allocation de formation. Ladite Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac) rassemble les pays francophones de cette région, en plus de la Guinée Équatoriale et de la RDC.

Pays	Cam.	Gabon	RCA	Tchad	RDC	Congo	G Eq	S.Tomé	Total
Demande	1230	95	110	199	235	158	03	02	2032
Sélection	249	24	20	21	42	44	1	0	401

Pour contrer ce phénomène de dégradation de la formation universitaire, des réformes comme l'harmonisation des diplômes ont été mises en oeuvre au niveau sous-régional, tandis que certains Etats ont commencé à rompre avec une conception trop égalitariste mais profondément inéquitable de l'enseignement supérieur.

Les réformes essentielles restent toutefois à engager : augmentation du financement, en particulier non étatique, autonomie des universités et rationalisation de leur gestion, amélioration de la qualité de la formation singulièrement les

conditions d'études, enfin concentration accrue des investissements sur les nouvelles disciplines du savoir pour une véritable pertinence de l'enseignement supérieur.

Dans cette communication, nous nous proposons de partager les informations sur le processus de réforme académique au Cameroun, la mise en place en cours de la réforme du LMD dans la CEMAC, les enjeux et défis qui nous semblent découler des ces deux expériences et nous terminerons par quelques recommandations.

Excellence, Madames et Messieurs

1. Processus de réforme académique au Cameroun

L'enseignement supérieur camerounais a procédé à la réforme de ces programmes en 1993 avec comme résultat la création de six (6) universités d'Etat réparties sur l'ensemble du territoire national, l'introduction des concepts d'unités de valeur et de modules pour la structuration des filières d'enseignement et la semestrialisation de la formation.

Pour faire une évaluation participative de la réforme de 1993, le ministère camerounais de l'enseignement supérieur (MINESUP) a organisé les assises des programmes de 1999, qui ont abouti à la publication par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur des programmes de chaque établissement des six universités d'Etat.

En 2004, le ministère camerounais de l'enseignement supérieur a publié un recueil des textes pour la gouvernance universitaire qui s'appuie sur une loi d'orientation de 2002 avec une articulation clarifiée entre organisation publique et organisation privée de la formation universitaire et la reconnaissance de la formation à distance.

Un deuxième recueil des textes vient d'être publié en 2007 par ce même ministère. Celui-ci recense l'ensemble des textes de coopération et partenariat interuniversitaire entre le Cameroun et les pays amis.

Concernant la recherche, il a été organisé en 2003 les journées scientifiques de la science et de la technologie (JUST) qui ont donné l'occasion de faire le bilan des résultats de recherche universitaire, puis de dessiner le cadre de restructuration de cette recherche qui reste l'un des instruments fondamentaux pour garantir la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur. La création des Ecoles doctorales a été retenue comme la clef de voûte de la structuration de la recherche universitaire.

L'expérience camerounaise de tentative de la réforme académique révèle les exigences récurrentes : augmentation indispensable du financement, en particulier non étatique, renforcement des mécanismes de la professionnalisation des enseignements, meilleure structuration des programmes pour faire face à l'internationalisation de l'enseignement supérieur, modernisation des modes d'enseignement et de gestion par l'usage accru des TIC pour l'enseignement et la recherche, la création effective des Ecoles doctorales et l'augmentation du nombre d'enseignants. Le gouvernement camerounais vient autoriser le recrutement de 600 enseignants, mais les candidatures se font attendre.

2. Système LMD en cours de mise en place dans la zone CEMAC

Excellence, Madames et Messieurs

Après l'exemple camerounais, voyons le cas de la mise en place du système LMD dans la sous-région CEMAC.

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac), sous l'instigation et la volonté des Chefs d'État, s'oblige à introduire dans ces universités, dès cette année 2007, le système LMD et l'application systématique des principes du CAMES, la Conférence africaine et malgache de l'Enseignement supérieur. Les millions d'étudiants, la massification de l'éducation, le vieillissement des enseignants, la

vétusté des infrastructures, la fuite des cerveaux ont amené les plus Hautes Autorités de la CEMAC à rénover son système universitaire par les Tic et la FAD.

Pour aboutir aux directives dites de la CEMAC, plusieurs colloques et conférences ont été organisés pour servir de cadre de réflexion.

On peut citer celui tenu à la faculté des sciences de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville du 28 au 30 novembre 2006, sur le thème suivant : << Le système LMD dans la formation scientifique universitaire : bilans et perspectives, enjeux et défis, apports à la rénovation pédagogique >>.

Nous retiendrons une des conclusions de ces assises. << Outre la sensibilisation des différents acteurs impliqués dans la mise en place du système LMD, certaines universités se sont attelées à la refondation des programmes au niveau des différents établissements. Sur ce point, il faut distinguer ceux qui l'ont déjà fait et ceux qui sont entrain de le faire. Dans la liste des universités ayant déjà refondu leurs programmes en Unités d'Enseignement (EU) et affectés des crédits à ces UE, nous pouvons cité l'Université Omar Bongo (Gabon), les universités de Douala, Yaoundé II et Ngaoundéré au Cameroun et l'Université Marien Ngouabi (Congo). Il convient de souligner le cas de l'Université de Buéa (Cameroun) en tant qu'établissements d'une région anglophone pratique déjà le système LMD. Au Tchad, certains établissements ont refondu et semestrialisé leurs programmes, mais le système de crédits n'a toujours pas été adopté. Les universités de Yaoundé I (Cameroun) et celle de Bangui (RCA) sont actuellement dans la phase de refondation de leurs programmes. Le Système de la Guinée Equatoriale étant différent de celui autres des pays de la région, l'accent est en ce moment mis sur la sensibilisation. La révision systématique des programmes s'est faite au cours de l'académique 2006-2007 dans tous les pays de la CEMAC >>.

Par arrêté ministériel, plusieurs états de la CEMAC ont mis en place un Comité de Pilotage du système « Licence, Master, Doctorat » (LMD), avec pour mission :

- d'élaborer un cadre général pour l'introduction du système LMD ;

- de concevoir la réglementation nécessaire à la mise en place du nouveau système, dans le respect des orientations définies par les organes compétents de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), en vue de permettre l'émergence d'un « espace commun d'enseignement Supérieur » ;
- de coordonner les activités des comités techniques des institutions nationales d'enseignement supérieur et d'en assurer le suivi.

D'autres textes réglementaires ont été pris par les états qui ne l'avaient pas encore fait portant :

- organisation de la thèse de doctorat et de l'habilitation à diriger des recherches ;
- et/ ou création des diplômes de Master.

Les résultats attendus par les Hautes Autorités de la CEMAC sont notamment l'harmonisation, l'attractivité et la qualité de l'offre de formation universitaire.

Les lignes d'actions fortement espérées sont les suivantes : assurer la flexibilité des parcours et offrir des possibilités de formation tout au long de la vie et enfin assurer la mobilité des enseignant et des étudiants au sein de la CEMAC.

3. Enjeux et défis

Excellence, Madames et Messieurs

Au meilleur de mon information et selon la lecture que j'ai du processus, les principaux enjeux et défis de la réforme des programmes, singulièrement dans le cadre du passage au LMD, sont ainsi qu'il suit.

Les enjeux me semblent être de cinq types.

- Enjeux de conformité institutionnelle par le respect simultané des orientations du gouvernement de chaque état et directives de la CEMAC et du CAMES (Conférence africaine et malgache de l'enseignement supérieur) ;

- Enjeux de flexibilité et de mobilité (internationale et nationale) des étudiants en tenant compte de l'offre de formation à distance ;
- Enjeux d'élargissement de l'offre de formation ;
- Enjeux de professionnalisation de la formation. Comment la réussir singulièrement dans certaines filières littéraires à titre d'exemple ? <<Nos programmes manquent d'assises qui aient prise sur la réalité et la vie. Ils demeurent beaucoup trop théoriques et les compétences que nous recherchons n'ont rien d'opérationnel. C'est probablement une des raisons pour lesquelles il est difficile de faire des projets convenables éligibles aux financements des bailleurs de fonds>>, déclarent les collègues enseignants dans ces filières littéraires.
- Enjeux d'adhésion à la modernité (image de l'institution).

Les enjeux sont donc forts pour nos sociétés en développement et expliquent les difficultés de mise en œuvre des réformes engagées par de nombreux pays dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Les enseignements supérieurs professionnels courts, facteurs d'adéquation à l'emploi, instruments de promotion professionnelle mais aussi culturelle, moteurs de développement économique, se situent, en effet, au cœur de l'évolution de nos modèles sociaux. Pour faire le pipeline Tchad-Cameroun, il a fallu aux sociétés pétrolières d'importer de certains pays asiatiques des techniciens qualifiés, à cause de l'absence de ces ressources humaines au niveau national.

A l'articulation entre organisation publique et organisation privée, les enseignements supérieurs professionnels engagent, à tous les niveaux, une image de modernité sur nos sociétés en développement.

Les défis quant eux sont de différents ordres.

- **Défi budgétaire ou un financement défaillant.** Comment financer les nouvelles offres de formation et la professionnalisation ?

Un premier défi pour les universités du Sud tient à l'insuffisance de leur financement. Les pays de l'UE dépensent en moyenne 1,2% du PIB pour l'enseignement supérieur, 1,7% en moyenne dans les pays de l'OCDE, 2,6 % aux Manœuvres, 2,3 % au Canada ou en Corée du Sud par exemple.

Les dépenses annuelles par étudiant révèlent également l'ampleur du retard africain. Très peu d'études sont menées pour préciser l'ampleur du désastre.

- **Défi de gouvernance idoine ou nécessité des modes de gestion adéquats.**
Les universités du Sud souffrent également des effets d'une mauvaise gouvernance. Or, si un effort de financement, qu'il soit public ou privé, doit être fait, il ne pourra l'être qu'à la condition d'une gouvernance de qualité, à la fois plus autonome et plus efficace. L'effort de financement et la meilleure gouvernance des universités sont deux sujets indissociables et deux éléments fondamentaux pour l'amélioration du système universitaire des pays en développement. Cette gestion administrative qui ne laisse que peu de marge de manœuvre aux recteurs des universités est source de multiples problèmes : rigidité dans le recrutement et l'affectation des personnels enseignants et non-enseignants, illusion d'une égalité de statut entre les universités, absence de maîtrise des ressources financières, quasi-inexistence de compétences et de structures capables de valoriser la recherche des universités, de placement des diplômés pour mieux tirer partie d'une telle démarche...
- **Défi technologique.** Comment gérer le nouveau système, plus complexe, avec une infrastructure technologique relativement saturée et dépassée ? En d'autres termes démontrer leur capacité à s'adapter aux conditions les plus complexes et les plus diversifiées de développement humain et économique dans le monde.
- **Défi humain.** Les personnels, enseignants et non enseignants, ainsi que les étudiants sont-ils vraiment prêts à opérer dans le nouveau système ? Pour permettre à l'université d'être un partenaire actif de l'évolution des structures d'enseignement supérieur.

- **Défi de pertinence socio-économique.** Les nouveaux programmes répondront-ils enfin aux besoins de la société et aux attentes du marché du travail ? Il s'agit notamment de soutenir le développement économique des pays en développement. Comment ont été impliqués les acteurs des milieux socioprofessionnels dans leur élaboration ?
- **Défi social.** L'Université peut-elle gérer les nouveaux programmes avec des effectifs galopants (en 2007, 30 000 étudiants pour l'université de Yaoundé II pour près de 130 000 étudiant pour l'ensemble des six universités d'Etat ?

	2004	2005	2006
Effectifs des étudiants	88 481	100 858	120 350
▪ Dont universités	81 240	91 994	108 082
▪ Dont IPES	7 221	8 862	12 268
▪ Dont étudiants étrangers			1 606

Alors que le nombre des enseignants est insuffisant de l'ordre de 2300 et le même depuis 2000.

Libellé	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Effectifs des enseignants permanents dans les univ. d'Etat	2 229	2 225	2 226
▪ dont Professeurs	122	119	115
▪ dont Maître de Conférences	235	232	244
▪ dont chargé de cours	1050	1132	1074
▪ dont assistants	822	742	786
Proportion d'enseignants vacataires dans les IPES			74,24%

- **Défi pédagogique et de qualité.** Est-on prêt à proposer des méthodes pédagogiques appropriées et des formules alternatives et/ou complémentaires comme les Tice et la FAD? Comment obtenir systématiquement un fort pourcentage de réussite des étudiants dans les universités du Sud ? Il s'agit véritablement d'offrir une alternative pertinente à la massification de l'enseignement supérieur.

La solution des Tice et de FAD présente pourtant quelques problèmes. En effet, malgré l'insuffisance des dispositifs, les apprenants, motivés par le désir de savoir, s'approprient, tant bien que mal, les Tic qu'ils demandent avec acharnement. En dépit de l'absence des politiques de FAD, les États

consentent à vulgariser les TIC. L'enseignant, cheville ouvrière du système éducatif avec l'apprenant, demeure cependant réticent à l'innovation pédagogique.

Malgré leur bonne volonté, les universitaires de la CEMAC recherchent encore un dispositif socioinfrastructuel suffisamment attrayant pour les convaincre d'adopter une innovation pédagogique toujours reportée. Il en a été ainsi, dans le monde entier, de la reconnaissance de ce type d'enseignement en ce qui concerne la carrière et la promotion de ses initiateurs et de son encouragement en milieu universitaire.

Outre l'absence généralisée des campus numériques, la difficulté de bénéficier d'ordinateurs portables et la mise en ligne des cours ne constituent pas forcément des éléments motivants qui concourent à la promotion de la carrière des enseignants.

Le LMD et les pratiques enseignantes innovantes qu'on va introduire risquent de se heurter aux écueils tant que le travail supplémentaire subséquent ne sera pas pris en considération au titre de la carrière socioprofessionnelle des enseignants. Plusieurs raisons militent pour cette hypothèse.

Au Cameroun, par exemple, la grille salariale des universitaires est certainement déplorable. Un professeur titulaire se contente d'un salaire mensuel moyen de 700€, un professeur adjoint de 500€ et un assistant de 250€. D'ailleurs, les enseignants, dont la promotion repose sur les publications scientifiques et non sur les habiletés professionnelles ni sur les activités pédagogiques, s'éloignent des préoccupations d'innovation pédagogique.

- **Défi d'internationalisation des programmes.** Pour toute université du Sud, l'international est devenu un enjeu majeur de développement. Elle s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de développement international selon trois axes principaux : la mobilité étudiante, la mobilité enseignante et la coopération en matière de recherche.

Tous les moyens d'action sont mis en œuvre pour y parvenir : recherche, formation, valorisation, ouverture culturelle, etc.

Dans quel but ?

Premièrement pour former les étudiants ouverts aux autres cultures et sensibles aux problématiques internationales, capables de communiquer et de travailler dans un contexte international, relèvent plusieurs conclusions de rencontres des recteurs des universités du Sud.

Deuxièmement, les doubles diplômes, les stages aussi poussent également les universités du Sud à accentuer le développement de leurs partenariats et de leurs conventions de coopération.

Par quels moyens ?

Premièrement par la formation qui se construit autour de la mobilité des étudiants, des étudiants étrangers hors programmes, des contenus de programmes adaptés, de l'ingénierie pédagogique, des doubles diplômes et tient compte d'une éventuelle délocalisation des diplômes.

Deuxièmement en favorisant l'apprentissage des langues. En dehors des formations linguistiques classiques, les universités favorisent le développement d'options ou de cours en langue étrangère et de stages professionnels à l'étranger. On trouve les étudiants du Sud dans les tous les pays du monde. Les étudiants camerounais en donnent une illustration saisissante. On les trouve dans toutes les universités européennes, américaines, asiatiques et indiennes.

- **Défi d'internationalisation de la recherche.** Celui-ci doit tenir compte de nombreux facteurs : la mobilité des personnels entrante qui passe par exemple par l'accueil des post-docs, des professeurs invités ; la mobilité des personnels sortante ; les réseaux notamment de l'AUF, comme les laboratoires communs, les collèges doctoraux ; les recrutements internationaux qui s'orientent vers de plus en plus d'ouverture, etc.

Une concurrence internationale accrue. Les universités du Sud sont confrontées à une concurrence internationale de plus en plus vive tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche. Cette concurrence apparaît de manière très révélatrice dans les classements internationaux publiés par différentes institutions ou par la presse (Classement de Shangäi par exemple).

Les étudiants voyagent désormais à travers le monde à la recherche de la meilleure formation possible pour obtenir les meilleures chances de réussir

leur vie professionnelle. Et les meilleurs étudiants choisissent les meilleures universités.

En Asie, en Inde, au Brésil, aux Etats-Unis et en Europe, les universités concentrent leurs efforts pour attirer étudiants, enseignants et chercheurs de haut niveau. Plusieurs dizaines de milliers de camerounais font leurs études à l'étranger. Il y a plus d'étudiants africains dans les universités du Nord que d'étudiants occidentaux dans les universités du Sud. Cette lapalissade vaut la peine d'être rappelée.

- Défi de la recherche ou encore un effort de recherche insuffisant et mal réparti. Deux éléments peuvent être relevés : un trop important retard d'investissement au Sud dans la recherche – comprise ici dans sa définition la plus large, incluant public et privé, recherche fondamentale, appliquée et développement technologique, à l'université et en dehors – et une allocation non optimale des ressources. L'Union Européenne consacre 2% de son PIB à la R&D, les Etats-Unis y consacrent 2,7% et le Japon plus de 3%. Celui de l'Afrique subsaharienne est infinitésimal.

3. En guise de recommandations.

Excellence, Madames et Messieurs

- Ne pas remettre à plus tard la finalisation des réformes esquissées
Certaines réformes ont déjà été engagées au niveau de certains pays du Sud à l'effet conduire à une harmonisation progressive des niveaux de diplômes et de leurs appellations (système LMD).
- Augmenter fortement les moyens financiers des universités
Un effort supplémentaire initial de l'Etat est nécessaire malgré ses contraintes budgétaires et de la profondeur de la dette publique dans la plupart des pays du Sud. Les collectivités locales (régions, grandes villes...) devront également investir dans l'université, en particulier pour ce qui concerne les conditions de vie étudiante.

L'effort devra aussi venir des universités elles-mêmes, au travers notamment de la formation continue et des contrats de recherche singulièrement avec les acteurs privés. Enfin, les étudiants, devraient eux aussi être responsabilisés dans l'effort collectif et pourraient ainsi, à travers l'augmentation des droits d'inscription qu'ils doivent verser.

- Transformer radicalement les modes de gouvernance, de gestion et d'évaluation des établissements et de leurs personnels
La première nécessité serait de regrouper, voire de fusionner, les structures trop petites au sein de « pôles » régionaux. L'évaluation des universités et de leurs missions par des instances indépendantes est incontournable dans cette perspective à l'image d'une nécessaire et plus grande ouverture sur l'environnement extérieur (entreprises, collectivités territoriales).
- Pour réussir la réforme, les universitaires (et les personnels non enseignant avec eux) doivent y adhérer, il est donc nécessaire d'envisager une revalorisation et une diversification des carrières (mobilité accrue, évaluation de l'ensemble des tâches des universitaires, non seulement de recherche mais aussi d'enseignement et de gestion administrative, attractivité des carrières en termes financiers et de passerelles avec d'autres métiers, amélioration des conditions d'accès aux métiers universitaires pour les doctorants et les post-doctorants).
- Améliorer l'accueil, le suivi et la formation des étudiants.
Il s'agit de l'amélioration des procédures d'accueil et d'orientation à l'entrée de l'université : politique de filières à la fois mieux identifiées et plus sélectives avec singulièrement des passerelles permettant de changer de filière en cours de cycle ; encadrement et suivi de l'orientation des étudiants en premier cycle ; prévision des besoins et débouchés professionnels à moyen terme en coordination avec les acteurs économiques et administratifs.
- La professionnalisation accrue des cursus doit donc être, dans l'ensemble, accentuée à tous les niveaux de sortie : licence, master et

doctorat – y compris sous des formes d'apprentissage ou de périodes de stage.

- L'université doit devenir le lieu par excellence de la formation continue, tout particulièrement dans la perspective du développement de la « formation tout au long de la vie ».
- Augmenter et mieux cibler les moyens de la recherche universitaire.

En guise de Conclusion

Nous devons infléchir le mauvais pli pris depuis une quarantaine d'années : celui du choc de la massification sans réforme des structures. Les universités du Sud devront s'adapter à leur nouvel environnement encore plus compétitif et pourquoi pas tirer profit par l'apparition de nouveaux entrants sur la scène internationale du savoir et de la connaissance après leur incursion dans bien d'autres domaines économiques : Chine, Inde, Brésil.

Les universités du Sud doivent s'adapter. Elles n'ont pas le choix que de prendre enfin et maintenant le virage vers un monde dans lequel connaissance, innovation et adaptabilité seront des éléments déterminants, non seulement de la croissance économique mais encore du progrès social et de l'épanouissement individuel.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Bibliographie

http://www.robert-schuman.eu/question_europe.php?num=qe-40#ancre_3#ancre_3, visité le 30 septembre 2007.

<http://www.minesup.gov.cm>